

Tout le nobiliaire français semblait s'y être donné rendez-vous.

Et l'organe glapissant du paralytique accroupi sous le porche gémissait sans relâche :

—N'oubliez pas le pauvre vieux, mes bonnes âmes ! pour l'amour de Dieu !

Soudain une calèche armoriée, attelé de pur-sang, arriva au grand trot, et s'arrêta au pied des degrés tout garnis de tapis.

Sur le siège, droit, digne, majestueux, le fouet sur la cuisse et les rênes bien en main, Jean Brunet, radieux et plus cra-moisi encore sous sa perruque blanche, maintenant d'une main habile son fougueux attelage, dardait sur la foule un regard de dédain suprême.

Au moment où il stopa devant l'église, deux grooms, en coquette livrée s'élançèrent à terre, et Athanase, plus prompt que son camarade, ouvrit la portière et abaissa le marche-pied.

Le duc de Reynold, guilleret, rayonnant, sauta sur le peron et offrit la main à Hermine, que ses yeux à demi clos et sa rougeur virgine rendaient encore plus adorablement jolie sous les voiles et les guirlandes d'oranger.

Derrière ces deux personnes se montra M. Denis, tout pâle d'émotion, et portant un bel habit noir tout neuf, à la boutonnière duquel flamboyait le ruban de la Légion d'honneur.

Puis le prince de X... qui, mis au courant de la conduite de l'inspecteur et des services qu'il avait rendus à la famille d'Hautefort, traitait en égal le brave policier et l'avait obligé à descendre le premier.

Jean Brunet enleva ses chevaux, en leur faisant faire une volte magnifique, et une seconde calèche vint s'aligner devant le trottoir.

De celle-ci sortit Paul Lundi, c'est-à-dire le comte Henri de Morlac, puis une femme grande, mince, encore remarquablement belle, et à laquelle le jeune homme tendit les bras avec la plus exaltée affection.

—Eh ! comtesse, arrivez donc ! cria gaiement le vieux duc. La comtesse de Morlac, car c'était bien la pauvre recluse de la Visitation que nous retrouvons ainsi, en splendide toilette, gracieuse à miracle et le visage illuminé d'une joie intense, prit le bras de son fils, Hermine celui du duc, et tous les quatre entrèrent enfin dans la chapelle, suivis de quatre témoins : le prince de X... et M. Denis pour la jeune fille, M. Yanloff et Kerhoel pour Paul.

M. Denis avait juré, un peu au hasard, il est vrai, à sœur Marie-Joseph, que sous trois jours il lui donnerait des nouvelles de ses fils.

La Providence ne voulut pas qu'il eût fait une promesse vaine, et le matin du troisième jour, chose sans précédent jusqu'alors et qui mit en émoi toutes les têtes du couvent, un piéton du télégraphe apportait à la comtesse une dépêche ainsi conçue :

"Votre mari est mort, mais j'ai retrouvé votre fils Henri, digne de vous et de la tendresse que vous lui aviez héroïquement gardée. Je serai au Mans demain. " DENIS "

Le duc de Reynold, à qui M. Comtois et Hermine racontèrent les terribles événements accomplis, à son insu, si près de lui, fit venir le policier et prétendit ne connaître à personne autre que lui le soin de préparer le bonheur de tous les héros du quadruple drame de la nuit de Noël.

Conseillé par M. Denis, il l'accompagna au monastère de sœur Marie-Joseph et tous les deux la menèrent au chevet de Paul convalescent.

Du Gros-Caillou, la mère et le fils vinrent directement à l'hôtel du boulevard des Invalides, qu'ils ne devaient plus quitter.

Jean Brunet, appelé par le duc, vit se réaliser ce qu'il croyait le plus insensé de ses rêves : il eut des huit-ressorts et des chevaux anglais à conduire.

Mais il ne consentit pas à se séparer de *Laghout* ni de *Sultan*, et obtint de son nouveau maître de leur accorder, comme retraite, les gras pâturages, du château de Reynold.

Quant à Athanase, il quitta la toque du patronnet pour revêtir la fringante livrée d'Hautefort.

Ainsi qu'il en avait pris l'engagement, M. Denis fit si bien que rien ne transpara des crimes commis par M. de Colmar.

Il fut déclaré mort de maladie, et les journaux annoncèrent que l'Américain s'était suicidé, pour ne pas survivre à la ruine où l'existence qu'il menait l'avait conduit.

Lamblin et Daviol se virent condamnés à dix ans de travaux forcés comme anciens forcés en rupture de ban.

La messe de mariage était finie !

La nouvelle comtesse de Morlac, au bras de son mari, sortait de l'église, entourée d'une foule compacte d'invités et d'amis.

Le duc de Reynold, se tenant droit comme un I, accompagnait sœur Marie-Joseph.

Sous le porche, ils s'arrêtèrent pour contempler les jeunes époux, que Jean Brunet avait l'honneur et la joie, bien mérités, de reconduire à l'hôtel.

Tout à coup, M. de Reynold, se tournant vers Eliane, lui dit avec un regard brillant d'allégresse :

—Hé ! comtesse, comme ils sont gentils !...

—Oui, répondit la pauvre mère en extase.

Et tendant à M. Denis sa main finement gantée :

—C'est à vous, monsieur, que, tous, nous devons notre bonheur !

Le policier s'inclina en rougissant comme un pensionnaire.

—Ah ! ne vous défendez pas, *chevalier* ! cria gaiement le duc en sautant dans la calèche, et venez ici, que je vous sermonne en attendant le déjeuner !

La veille du mariage de Paul et d'Hermine, le préfet de police, à qui M. de Reynold était allé apprendre lui-même tout ce qu'avaient fait M. Denis et Lerat, demandait au ministre la décoration pour le digne policier et nommait l'agent à un emploi largement rétribué.

Ce soir-là en rentrant chez lui, suivi du fidèle Lerat, M. Denis embrassa, en pleurant de vraies larmes d'homme sa femme et ses enfants.

Puis, s'approchant du griffon empaillé :

—Oh ! mon pauvre *Lion*, dit-il avec un sanglot, que n'es-tu là !... comme tu serais heureux aussi.

—Vous ne me direz donc jamais ce qu'il a fait ce bon chien-là, patron ? demanda Lerat doucement.

—Si, je vous le dirai, mon ami !... soupira le policier, car ce pauvre animal fut un héros tout simplement ! Vous en jugerez, plus tard !

FIN.

POUR LE PROCHAIN NUMERO :

L'ASSASSINÉ VIVANT

Par JEAN BRUNO

Loterie Nationale de Colonisation !

TIRAGE DU 16 MAI 1888

3248 LOTS VALANT \$60,000.00

COUT DU BILLET :

Première Série, \$1.00. — Deuxième Série, 25 cts.

DEMANDEZ LE CATALOGUE DES PRIX

Le Secrétaire,

S. E. LEFEBVRE, - - - 19, rue St-Jacques, Montréal